



B2

**2026-34**

République Française

COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 30 MARS 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de membres ayant délibéré : 15

**Séance à 19h00**

**Sous la Présidence de Mme Régine BROUARD, Maire**

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de Mme Régine BROUARD, Maire.

**Présents** : M. Christian HAAS - Mme Marie-Claude SIMON – M. Thierry BALLOIR – Mme Caroline LEGROS GOMES SILVA – Mme Nathalie COULON – M. Reynald DEVYNCK – M. Grégory HELLEBUYCK – Mme Aline SIMON – Mme Amélie ALAIME – M. Marc DAUPHIN – M. Philippe FILIPIAK – Mme Anne LOUIS.

**Absents excusés** : M. Geoffrey MEGNAN ayant donné pouvoir à Mme Amélie ALAIME – M. Dorian LAPEYRE.

Monsieur Marc DAUPHIN est élu secrétaire de séance.

**Délibération n°2026-34 : Commission urbanisme**

Vu le Code générale des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,

Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.

Considérant l'importance de suivre les dossiers d'urbanisme et d'aménagement du territoire,

Considérant la possibilité de décider, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- Former la commission urbanisme chargée de :
  - L'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme (PLU, etc.),
  - Documents généraux d'urbanisme / L'instruction des demandes de permis de construire et d'aménagement,
    - Permis de construire,
    - Déclarations de travaux,

- Certificats d'urbanisme,
  - DIA Déclarations d'intention d'aliéner,
  - Droit de préemption urbain,
  - Logements communaux,
  - Lotissements,
  - Association foncière de remembrement,
  - SAFER,
  - Affaires agricoles,
  - Cadastre,
  - Numérotation des maisons,
  - Noms des rues
  - La planification des projets d'aménagement et de construction,
  - La coordination avec les services de l'État, architectes et urbanistes,
  - La mise en œuvre de la réglementation en matière d'urbanisme et de construction,
  - La préservation du patrimoine architectural et paysager communal,
  - Toute action visant à améliorer l'organisation et le développement harmonieux de la commune.
- De ne pas procéder à une nomination au scrutin secret pour la nomination des membres
- De nommer comme membres les Conseillers suivants :
- Président de droit : Mme Régine BROUARD
  - Vice-président : Mme Marie-Claude SIMON
  - Membres :
    - M. Thierry BALLOIR
    - M. Reynald DEVYNCK
    - M. Grégory HELLEBUYCK
    - M. Marc DAUPHIN
    - Philippe FILIPIAK

Fait à MOURMELON LE PETIT 31 MARS 2026

Le Maire  
Régine BROUARD



Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en Préfecture  
Le 31 MARS 2026  
Et de la publication, 31 MARS 2026  
Le Maire  
Régine BROUARD

